

Compte-rendu de notre réunion mensuelle du 9 décembre 2024

Présent(e)s : Christiane BESSENAY, Bruno CHAGUE Fabienne CHAMOULAUD, Isabelle CHEMIN, René CLOCHER, Frédérique DURGET, Hugo FETTER, Magdeleine GIRARD, Aline GUITARD, Guy-Michel ISNARD, Annick JAMINET, Annick PAGES, CHANTAL PICOT, Nicolas RESSEGUIER, Hubert VALLIN

Excusé(e)s : Olwen, Clémentine RENEVIER.

● Préambule

En préambule, Isabelle évoque les problèmes d'accès à la salle du clos des boulistes. Malgré les e-mails et relance faite au responsable du planning nous trouvons porte close. C'est un tiers lieu, le local doit être ouvert et accueillant., et ce n'est pas la première fois que cela arrive.

Annick JAMINET fait part également des problèmes qu'elle a rencontré le 01/12 pour son opération porte ouverte (convention très tardive, cuisine fermée) alors que son association a loué la salle.

Ne peut-on imaginer, à défaut d'avoir les clés, un système de boîte à clef avec un code pour pouvoir y accéder.

Commission handicap :

Retour sur la journée du 23 :10 à 15 associations sportives étaient présentes lors de la table ronde du matin qui a été très constructive. Un questionnaire sur le handicap a été fait pour savoir ce qu'il manque aux associations, pourquoi elles accueillent ou non les personnes en situation de handicap, etc. Aquarius a fait un retour des expériences qu'il a pu suivre. Une synthèse de la journée sera faite le 12/12.

L'après-midi a été consacré à la démonstration de plusieurs sports, 8 personnes en situation de handicap ont participé.

Le spectacle a accueilli 47 personnes avec un franc succès (2 rappels) un spectacle fort et très émouvant !

Rappel : la commission handicap a lieu tous les 3^{èmes} lundis du mois à 14 h à la MDA, adresse mail commissionhandicap4@gmail.com.

La prochaine aura lieu le lundi 13 janvier 2025 à 14h à la MDA

● CICA du 15 janvier 2025

La réunion de préparation s'est déroulée le 2 décembre, le thème du CICA du 15/01/25 sera « mobilité déplacement ». Les questions :

- Question CdQ, le projet navette va être réalisé en juin, pour le bénéficie du plus grand nombre, néanmoins il manque un arrêt place chazette en bas de la montée Bonnafous.
- Retraités CFDT : Comment gérer les derniers 500m pour les personnes à mobilité réduite.
- CDQ Saône : Performances des lignes 40, C6 (fréquence, retard, etc.)

CICA le 15/01/25 à 17h30 à la mairie du 4 (salle du conseil).

● Décorations de Noël :

Opération décoration de la place Bertone le 30/11 le matin de 9 h à 12 h en collaboration avec la MEJ. Très beau succès et il faisait beau. Le vin chaud et les gâteaux étaient bons. La MEJ a confectionné des pompons lors de l'accueil du matin un atelier pourrai avoir lieu sur place l'année prochaine.

Isabelle a fait un joli dossier illustré présentant toutes les activités de notre Conseil de Quartier, il y a eu quelques adhésions.

Dans la mesure où les participants n'ont pas apporté de décorations, il en manquait. Après consultation auprès de certains membres du cdq, Isabelle en a acheté à la droguerie Lyonnaise avec une boîte fermée pour les conserver jusqu'à la prochaine opération (budget 89 €).

● Courrier reçu de la ville à vélo, réponse à faire

Réponse de Jean Bernon : « C'est une question intéressante qui déborde le cas de la rue Hénon. Le CdQ pourrait lancer un débat plus général sur la cohabitation des différentes mobilités dans le quartier : 4 roues, 2 roues motorisés, vélos, trottinettes, piétons. Il y a une culture collective à inventer pour mieux prendre en compte les besoins de chacun en la matière. Je m'interroge parfois sur le fonctionnement de la zone piétonne de la rue du Mail et il y a sûrement de nombreux autres cas qui mériteraient discussion. »

Diagnostic nocturne de Christiane :

Bonjour Isabelle,

Voilà ce que j'ai écrit lors de ma déambulation de la rue Hénon :

Le vendredi du 29/11/24 à partir de 19 hr.

concernant la rue Hénon, vers l'église st Denis / l'ALCR (association laïque de la x rousse)

ce serait bien d'enlever ce passage / abri entre l'entrée de l'ALCR et la crèche.

Ce passage concerne la mairie (vu avec Aline au conseil de quartier est).

Au carrefour de la rue Hénon et du boulevard des Canuts, effectivement beaucoup de circulation à cette heure-ci, je n'ai pas vu de trottinette,

3 voitures m'ont coupé le passage, sont passées devant moi malgré le vert pour piétons.

Donc, effectivement pas de respect pour les piétons et autres.

Pour la luminosité, j'ai interpellé une cycliste : refaire tous les passages piétons car les bandes blanches ne sont plus vraiment lisibles (pour tous les usagers de la rue).

Ella a proposé d'ajouter des réflecteurs : sur les passages piétons ou au bord du trottoir.

Danger : au 88 de la rue Hénon vers le lycée st EX, il y a des barrières de protection

mais il y a des trottinettes à l'extérieur de ces barrières et beaucoup sont tombées dans la rue et dépassent le trottoir. Je trouve cela vraiment dangereux.

Conclusion

Rue pas très agréable la nuit, beaucoup de circulation, éclairage un peu triste.

Beaucoup de lampadaires côté gauche lorsque l'on va en ville mais avec une lumière blafarde.

Lampadaires éteints près de la place Flammarion.

Revoir les différentes sortes de signalisation.

Côté droit, larges trottoirs pour les piétons.

Je suis d'accord avec la groupe local de la ville à vélo de Lyon 4

Il est constaté qu'il y a trop de conflits entre les différentes populations concernées. Au rond-point de l'hôpital la circulation est très dense, bouchon depuis la montée de la boucle, la rue de Belfort est également soumise à un fort trafic.

Simon KEDGLEY et Rémi MAZEYRAC de la Ville à Vélo sont intervenus lors de la réunion de préparation du CICA et il a été envisagé de faire un CICA spécifique sur leur proposition d'aménagement de la rue Hénon.

Les éléments recueillis par le conseil de quartier seront envoyés à Simon dans un premier envoi.

Il est encore possible de donner son avis ou constat, voire de faire des propositions à l'adresse mail presidentecdgest@gmail.com, Isabelle transmettra les commentaires aux référentes : Annick et/ou Christiane.

● Budget participatif :

Deux projets ont été déposés par Isabelle pour notre conseil de quartier :

1. Concernant les **4 conseils de quartier** pour aménager tous les parcs et espaces verts de tables de pic-nic de jeux etc « **des tables et des assises** »
« Fort du constat que nos habitudes évoluent, que nos villes sont parfois un lieu où nous nous sentons seul, que nous ne pouvons pas tous avoir un extérieur, que nous souhaitons nous rencontrer, partager, travailler, pic niquer, goûter. Nous conseils de quartier du 4ème arrondissement souhaitons que des tables et des assises soient implantées dans nos parcs et jardins en extérieur, ou autres lieux, partout où cela sera possible. »
2. **Atelier pour bricoler :**
« Créer un lieu pour permettre à chacun de pouvoir bricoler, remettre en état un meuble, recycler, transformer, découper, clouer visser, peindre etc., parfois difficile de pouvoir le faire chez soi. Mais aussi organiser avec une ou des associations des ateliers de réparation de petits électroménager, d'appareils électriques etc.; Créer des rencontres, faciliter les échanges entre expérimenté et néophytes. Un lieu pour s'entraider. »

● Ensemble en décembre :

Décorations de Noël :

70 décorations sont en place : sur la place Ambre, place commandant Arnaud, devant la MEJ devant les 2 petits jardins, l'école du gros caillou devant la cour de l'école, sur le bas de la rue d'Austerlitz, rue Eugène Pons devant les entrées d'école, et cours d'Herbouville.

Boîtes de Noël pour les plus démunis :

Permanence du Cdq centre et de la Croix-Rousse n'est pas à vendre : mercredi 11/12 à la MDA de 14 h à 19 h 30, à l'Ouest 2 dates : Le 11/12 (atelier) et le 12/12 de 13h30 à 18h30 (permanence dépôt), Saône le 13/12 pendant l'animation vin chaud. Au resto du cœur le 13/12/24 à partir de 16h30.

Charte des conseils de quartier de notre arrondissement

Brigitte GILLET conseillère à la démocratie locale de la mairie du 4 nous présente une proposition de Charte. Le texte existant a été revu le 19/11 en présence des Président(e)s et référent(e)s des conseil de quartier. Elle est arrivée à la mairie en janvier 24, a échangé avec les Président(e)s et référent(e)s des cdq et a lu toutes les chartes existantes. Travail fait en concertation avec le cabinet du maire. Elle a été présente aux élections de juin.

Le but de cette modification est de mettre à jour certains points à la suite d'évolutions de fonctionnement depuis 10 ans et de favoriser la participation du plus grand nombre aux CDQ.

Dans le document ci-joint vous pourrez voir les ajouts en écriture bleue, en revanche vous ne pourrez pas voir les suppressions.

Les principaux changements sont :

- Création d'une co-présidence
- Election des co-président(e)s par les membres du bureau (à bulletin secret)
- Mandat de 3 ans, renouvelable 1 fois consécutive.
- Plus d'obligation de « collège » dans la constitution du bureau.
- Plus de possibilité d'aller dans plusieurs CDQ
- Envoi systématique de la charte à réception de l'inscription.
- Moyen d'exclusion (propos racistes par exemple)
- Présenté au conseil d'arrondissement
- Etc.

La charte en cours est disponible sur le site de la mairie : [Conseil de Quartier Croix-Rousse Est et Rhône | Lyon Mairie du 4](#)

Il est possible de transmettre vos commentaires à Isabelle à l'adresse presidentecdqest@gmail.com

Questions diverses/informations :

Recyclage des vêtements : la question du « devenir » des vêtements déposés dans les bennes Le Relais est posée. Normalement un tri est fait, ce qui est en bon état est donné aux associations caritatives Notre dame des sans-abris, secours populaire, Emmaüs, ce qui est hors d'état part au recyclage et sont compactés. Moins de la moitié des dépôts est réutilisable.

Il est dit que depuis l'essor des vêtements « fast fashion » les associations font face à des difficultés de tri de ces vêtements qui peuvent difficilement avoir 2 vies. Problèmes également des ballots envoyés dans les pays africains

Les infos

Le site de la Mairie du 4 a fait peau neuve : [| Lyon Mairie du 4](#)

Le site Oyé : [Conseils de quartier - Plateforme de participation citoyenne de la Ville de Lyon](#)

Article de la montée Bonnafous ci-dessous.

APICQ : le jury du prochain appel à projet en faveur des initiatives des Conseils de quartier se réunira les lundi 24 mars et lundi 31 mars 2025. La date limite de dépôt des dossiers est fixée au lundi 3 février 2024.

On peut envoyer des idées à l'adresse presidentecdqest@gmail.com ou les présenter lors de notre réunion mensuelle du 13 janvier 2025.

Quelques dates :

Vendredi 13/12/24 dépôt des boîtes pour les plus démunis aux restos du cœur à partir de 16 h 30
 Samedi 14/12/24 inauguration du TACO à partir de 14 h jusqu'à 17 h avec des tournois de foot et basket.
 Vendredi 13/12 au dimanche 15/12 : Marché solidaire grande place de la Croix-Rousse.
 Lundi 13/01/25 réunion mensuelle du Conseil de quartier

En conclusion Isabelle remercie les participants pour cette belle année 2024 et se félicite des actions que nous avons montées et des relations tissées.
 Pour 2025 nous pouvons d'ores et déjà réfléchir à notre feuille de route, lors de notre mensuelle du 13 janvier les dates de réunions seront fixées pour l'année.

Aline GUITARD approuve ces propos et réitère le plaisir qu'elle a d'être la référente de notre conseil de quartier toujours plein d'idées, très inspirant.



Lyon 4^e

Incendie montée Bonafous : « Je n'ai pas eu la force de retourner vers l'immeuble »

En 2020, un incendie détruisait l'immeuble du 7 de la montée Bonafous. Quatre ans plus tard, alors qu'on envisage une réouverture de la montée aux voitures en mars 2025, les occupants du bâtiment sinistré qui a été reconstruit, disent ne pas pouvoir réintégrer leur logement. Le chantier n'est pas terminé.

C'était un 30 avril. À 19 h 50 et des broutettes. « Comment oublier cet énorme incendie à mi-pentes ? Et ces flammes, immenses, qui s'emparaient de l'immeuble, depuis les étages supérieurs jusqu'à la toiture, avant d'embraser tout l'immeuble du n° 7 de la montée Bonafous ? Sans faire heureusement de victimes, mais créant des dégâts considérables.

La façade de l'un des bâtiments de cet ensemble qui en compte trois, finit en effet, par s'écrouler. 22 appartements sont complètement détruits, laissant des dizaines de familles sans logis. Ce jour-là, se souvient Arnaud Colin, « on a tout perdu ». Ils ont quitté les lieux avec un jean et un pyjama. La vie d'avant de ce jeune couple est partie en poussière.

Cette année-là, nous sommes en 2020, les spécialistes annoncent un chantier long et difficile, mêlant rénovation mais

aussi déconstruction et reconstruction à l'étroupe. Et il fut long et difficile. À un point tel qu'il n'est pas terminé.

Et pourtant, ils ont hâte. Certains occupants, après rénovation des deux autres bâtiments, ont pu regagner leurs pénates. Arnaud et Marion n'ont pas cette chance. Père, ils ignorent, à ce jour, à quel moment ils pourront revenir. Et maintenant, « il faut régler avec l'assurance la question de l'aménagement intérieur ». L'immeuble, leur immeuble, est terminé ou presque. « Il devait être livré en juin dernier », précise Arnaud. Mais un travail sur le sous-sollement resterait à entreprendre, d'où l'incertitude sur la date de réinstallation.

« Cela nous a mis à mal »

Alors, ils attendent. Dans des logements provisoires ou comme ils le peuvent. Parce qu'à 38 ans, il n'a plus envie de vivre chez ses parents. Parce qu'ils ont encore un emprunt qui court pour un logement qu'ils n'habitent pas et un logement provisoire qu'ils doivent prendre en charge. « Cela a un peu ébranlé notre couple, cela nous a mis à mal », glisse Arnaud. L'émotion n'est pas loin.

Et de reprendre : « Ce qui me blesse, c'est quand on me



« À ce jour, on ne connaît pas la date de livraison du chantier »

Arnaud Colin, sinistré

dit, ça va, l'assurance prend le relais. « Car cet appartement, ils l'ont acheté en 2019 et ils venaient tout juste de le rénover lorsque les flammes ont surgi. » On s'était fait notre confort, avec des choses chères ensemble à la besacme. « Et tout a été détruit, les photos du passé et tous ces objets auxquels ils tenaient. « Ma collection de magnets sur le frigo », elle aussi, est partie dans les décombres.

« Vous savez, on a mis 10 ans pour construire ce projet, il en faudra tout autant pour reconstruire. » Pour se reconstruire. Dans leur tête, s'enchaînent encore ces images qui ne s'effa-



À la suite de l'incendie survenu en 2020, la montée Bonafous est fermée à la circulation. L'immeuble a été reconstruit à l'identique. Photo Aline Duert

cent pas. À l'hôtel, « quand la Croix-Rousse vient vous donner un paquetage de vêtements ». À l'hôtel encore, « quand des personnes sont dépêchées pour refaire vos papiers d'identité. On a l'impression d'avoir vu ça dans un film de guerre ».

La peur est toujours là

Puis, quand il faut racheter des objets aussi basiques qu'un sous ou un bol, « comme on l'a fait à 19 ans ». Mais on devient « moins matérialiste », constate Arnaud. « À chaque fois, on se

demande, est-ce que j'ai vraiment besoin de ça ? »

Depuis l'incendie, il n'est pas retourné voir l'immeuble. « Je n'ai pas eu la force ». La blessure est profonde. La peur est toujours là. « Quand j'entends un gyrophare ou le grésillement d'un talkie-walkie, j'ai des frissons. Le 8-Décembre m'angoisse. Quand ma compagne détecte une odeur de craquelé, elle fond en larmes. »

Leur vie d'aujourd'hui n'a plus rien de normal. ■ Aline Duert



Mise en sens unique de Bonafous

Les palissades devaient être démontées en janvier 2025. Elles le seront finalement au cours du 1^{er} trimestre 2025, sans doute en mars, avancent les services de la mairie du 4^e arrondissement de Lyon. Mais pas tout à fait dans les conditions d'avant. Car cette voie qui, partant du quai d'Herbonville permet aux usagers de rejoindre le haut des pentes, fait partie du plan de circulation mis en place ou plutôt modifié, dans le cadre du déploiement des deux navettes croix-rossaises.

Des changements de sens de circulation

Une évolution qui suppose des travaux d'adaptation

programmés jusqu'au 20 décembre pour l'instant sur la partie supérieure de la montée, afin d'aménager un double sens cyclable, de nouveaux quais de bus et des passages piétons, pour suivre les mêmes services.

Le rétablissement de la circulation se fera uniquement en sens unique et dans le sens descendant. Il suppose une reprise de la voirie. Une opération qui s'accompagne d'une autre mise en sens unique, sur une partie de la rue Lebrun, en de changements de sens de circulation comme rue Justin-Godart ou Jeanne-Marie-Côla. Alors que la rue Eugène-Pons n'est accessible désormais, que dans le sens de la montée.

La soirée, qui avait débuté avec un atelier « Boules décoratives » par Annick que l'on remercie, se termine par le verre de l'amitié.